Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

1 an

2 ans

En contrat d'apprentissage

En contrat d'apprentissage



Objectif métier

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité territoriale et peut devenir chef d'équipe.

Il participe à la conduite des chantiers d'aménagements paysagers : il prépare, organise, exécute les travaux prévus. Il maîtrise les techniques nécessaires à la réalisation d'un espace paysager : lecture de plans, préparation de terrain, construction d'éléments du jardin. Il établit le calendrier d'entretien des espaces paysagers.

Objectifs de la formation

Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

Préparer le travail et assurer la coordination sur un chantier **Installer** et maintenir la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro écologique

Mettre en place des infrastructures paysagères et les entretenir

Prérequis

- **Contrat d'apprentissage** : Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus ; Etre titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum.
- **Contrat de professionnalisation** : Possible en 1 an (nous consulter)

Contenu de la formation

- Agronomie, écologie, agro systèmes, connaissances des végétaux
- Topographie, connaissance des matériaux
- Utilisation des matériels et équipements
- Conduite de chantier de mise en place et d'entretien des végétaux et des infrastructures paysagères
- Fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- Enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
- Mise en place d'un jardin vivrier
- Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagements paysagers

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e)

Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux)
- Plateaux techniques
- Participation à des manifestations d'aménagements paysagers

Taux de satisfaction



% Taux

Taux d'obtention



90 %









Renseignements et inscriptions

L 02 97 24 34 45

■ apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

- 1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
- 2. Entretien et test de positionnement
- 3. Etude du dossier
- 4. Entretien individuel

Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

1050 heures en centre de formation sur 2 ans ou 560 heures en centre de formation sur 1 an (sous condition)

Validation

Présentation au diplôme de niveau Attestation de compétences



Evaluation tout au long de l'année

Unités Capitalisables (UC) Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

Poursuite d'études possible

BTSA Aménagements Paysagers Certificat de Qualification professionnelle

Code RNCP: RNCP34214 C1-I1-Doc1-3-V4 Maj Nov23